

INFO BANOAGNE

No 107 Mars 2022

Mairie de Banogne-Recouvrance - Tél. 03 24 72 41 84

Mail : banogne.mairie@wanadoo.fr

Site internet : <https://banogne08.pagesperso-orange.fr>

La mairie est heureuse de vous informer de l'**ouverture commerciale le 21 mars 2022 du réseau fibre optique Losange sur la totalité de la commune**, vous offrant ainsi la possibilité d'engager les démarches pour vous raccorder au Très Haut Débit.

Veillez trouver ci-dessous une fiche d'information conçue par Losange.



La fibre est arrivée chez vous !

A PARTIR DU 21 MARS 2022

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés.

Le contexte de la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous notre le site internet www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



- testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
- téléchargez la plaquette dédiée aux particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

A ce jour, le réseau Losange accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (et 44 dédiés aux professionnels). Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange. **Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé).** La gratuité de ce raccordement vous est assurée par toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger. *Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera éventuellement Losange pour une éventuelle intervention technique.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de

